

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/04/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 46 Votes Pour : 45 Vote(s) Contre : 1 Abstention(s) : 4	Objet : Changement de locaux pour le service Pays d'Art et d'Histoire N° 2023-45
--	--

Présents (43) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (12) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :

- DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- LACAZE Noël à PELIEU Michel
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle que la commission finances avait proposé, par souci d'économie, de déplacer le service du Pays d'Art et d'Histoire, du centre culturel d'Ancizan au château Ségure, permettant ainsi d'économiser un loyer et divers frais.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires de se prononcer pour ce changement.

Après en avoir délibéré et **à la majorité**, les conseillers présents et représentés, décident :

- D'approuver le choix de déplacer le Pays d'Art et d'Histoire du centre culturel d'Ancizan au Château Ségure ;

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

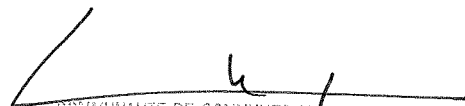
ID : 065-246500573-20230418-2023_45-DE

Berger
Levisault

- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOIRON
Château de Ségure
65240 ARREAU